



AVIS DE COURSE LIGUE OPTIMIST / OPENSKIFF
CLUB : LA MOUETTE SINAGOTE
18 février 2024
Grade : 5A

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES :

La régate sera régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2021-2024.

1.2 Les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

2.1 Les bateaux devront arborer la publicité choisie et fournie par l'Autorité Organisatrice. Si cette règle est enfreinte, le [Code de publicité World Sailing](#) 20.9.2 s'applique.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTIONS :

3.1 La régate est ouverte à :

Tous les bateaux conformes aux règles de jauge de leurs classes respectives

3.2 Les concurrents admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire en ligne sur le site :

<https://lamouettesinagote.org>

Le formulaire sera disponible au plus tard à partir du 22 janvier 2024 minuit.

3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent fournir au moment de leur inscription :

- La licence de type "Compétition
- Une autorisation parentale

CATEGORIES

- Minimes /Cadets : coureurs nés en 2012, 2011, 2010, 2009.

- Benjamins : coureurs nés à partir de 2014 (les poussins de niveau 3 sont acceptés dans cette catégorie)

4. DROITS A PAYER :

4.1 Les droits requis sont les suivants :

- 12€ tarif de base jusqu'au 11 février 2024 à minuit majoré de 10 euros (22 euros) entre le 12 et le 16 février.
- Inscriptions clôturées le 17 février 2024 à midi. Pas d'inscription possible sur place.

Passée cette date, la possibilité d'inscriptions sera à la discrétion du club, sous réserve que le dossier soit complet.

4.2 Conditions de remboursement :

- En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice qui pourra exiger un certificat médical.
- En cas d'annulation en raison de la Crise Sanitaire, les frais d'inscriptions engagés seront remboursés en intégralité.

4.3 Moyens de paiement :

- En ligne lors de l'inscription

5. QUALIFICATION ET FINALE :

Pas de phase de poule

6. PROGRAMME :

6.1 Confirmation des inscriptions **par les accompagnateurs référents** :

- Dimanche 18 février de 8h30 à 9h30

6.2 Briefing entraîneurs :

- le Dimanche 18 février à : 9h45 Devant la terrasse du club.

6.3 Jours de Courses, date et heure du 1er signal d'avertissement :

	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
Dimanche 18 février	11h00

- aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h30.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE :

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- publiées selon la prescription fédérale.
- disponibles en version électronique, au plus tard le premier jour de l'épreuve, à l'adresse suivante <https://lamouettesinagote.org>

8. LIEUX

La zone de course est située (voir carte en annexe).

La remise des prix aura lieu dès que possible, après la régata, le dimanche 18 février 2014

9. LES PARCOURS :

Les parcours à effectuer seront de type « trapèze » communiqués sur les IC.

10. SYSTEME DE PENALITE

En cas d'arbitrage semi-direct, la RCV 44.1 est modifiée, de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

11. CLASSEMENT

11.1 2 courses sont nécessaires pour que l'épreuve soit validée.

- Si moins de 3 courses sont validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.
- Si 3 courses ou plus sont validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

11.2 Si les Minimes/cadets et les benjamins courent ensemble Les classements sont séparés, et se font par extraction, sans recalcul de points

12. ACCOMPAGNATEURS :[DPI]

12.1 Les bateaux des entraîneurs/accompagnateurs seront amarrés soit dans le mouillage de Moustierian soit dans la rivière de St Armel (voir carte en annexe)(Pour ceux qui arrivent dès le samedi)

12.2 Certains bateaux entraîneurs/accompagnateurs pourront être intégrés au dispositif de sécurité, à la discrétion de l'organisateur.

13. DROIT A L'IMAGE :

En participant à cette épreuve, le compétiteur ou son représentant légal, autorise tacitement l'autorité organisatrice, les sponsors de l'épreuve et les photographes ou cameramen à utiliser et diffuser, sans limitation de durée, les photos en mouvement ou statiques, en course ou à terre, les films ou enregistrements télévisuels et autres reproductions de lui-même pendant et après la période de la compétition, à laquelle le coureur participe de son plein gré. Il permet une libre exploitation des dites images sans aucune indemnité compensatoire pour son droit à l'image.

14. COMMUNICATION RADIO:[DPI]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. Cette restriction s'applique aussi aux téléphones portables.

15. PRIX :

Des prix seront distribués pour chaque support (Optimist et Openskiff) comme suit :

Aux 3 premières filles et aux 3 premiers garçons, en Minimes et en Benjamins,

Au premier garçon et à la première fille minimes 1ère année (nés en 2012) s'ils ne sont pas déjà récompensés.

Au premier garçon et à la première fille benjamins 1ère année (nés à partir de 2014) s'ils ne sont pas déjà récompensés.

16. DECISION DE COURIR :

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

17. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Le Parking à bateaux, ainsi que le barnum (buvette, élargement et confirmation des inscriptions) se trouvera sur le parking de la Pointe du Bill. Les parkings seront interdits à la circulation sauf véhicules autorisés.

Remorques optimist :

Les remorques de route seront stockées sur le lieu de la manifestation sur le parking dédié (cf « Annexe parkings »)

Véhicules accompagnateurs :

Les véhicules seront garés à la pointe du Bill

Remorques zodiacs accompagnateurs :

Les remorques de route des zodiac accompagnateurs et entraîneurs seront stockés sur un parking central à coté du stade de foot. (cf « Annexe parkings »)

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Cécile de Cockborne : 0662769534

ANNEXE « ZONES DE COURSE »

Carte marine décrivant l'emplacement des zones de course

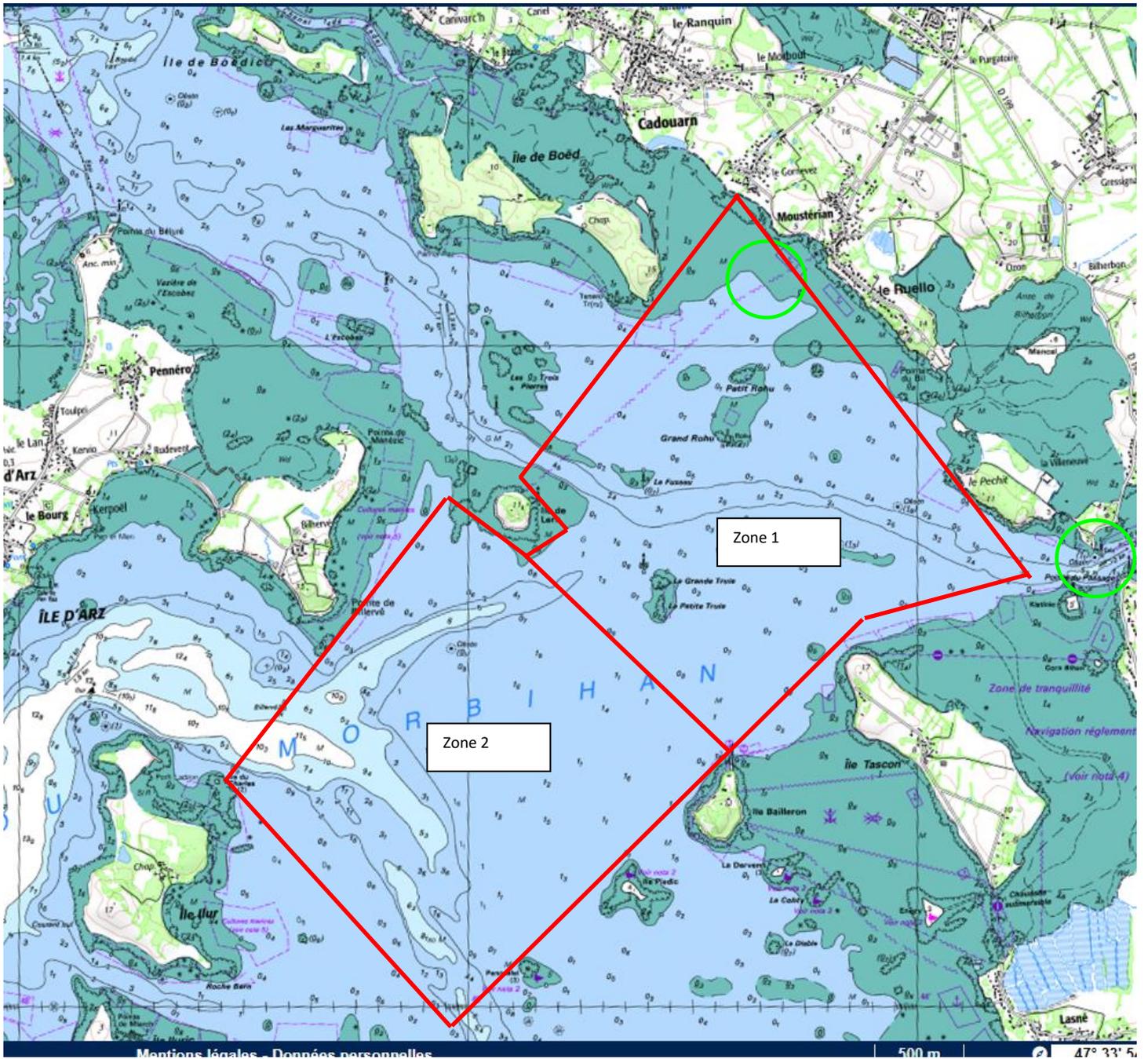
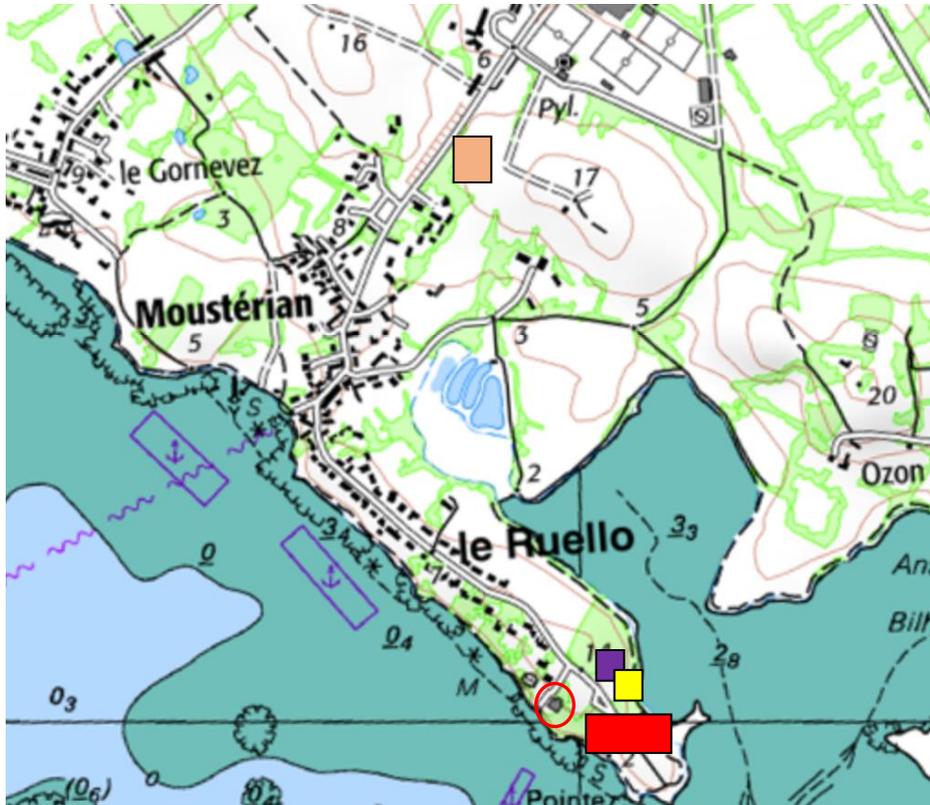


Figure 1



Zones possible amarrage zodiac entraineurs et accompagnateurs

ANNEXE « Parkings »



-  Parking stade de foot remorques ZOD
-  Parking remorques route opti
-  véhicule accompagnateur
-  Barnum (inscription, briefings, buvette) et parking opti sur mise à l'eau
-  Club La Mouette Sinagote (PC course / jauge / Briefing entraineurs)